

SANTÉ

La FHP souhaite davantage de financement à la qualité p. 2
Le DMP entre dans sa phase de déploiement national p. 2

COMPLÉMENTAIRES

PAS : les assureurs alertés sur les risques p. 3
À Grenoble, Clinatex construit les thérapeutiques du futur p. 3

FAMILLE

Congé parental : la schizophrénie du gouvernement p. 4
Pensions alimentaires : premier bilan pour l'Arpa p. 4

AUTONOMIE

Politique du handicap : beaucoup de bruit pour rien ! p. 5
Défis du grand âge : le plaidoyer du Groupe SOS p. 5

RETRAITE

Les droits non contributifs au crible du HCR p. 6

INDISCRÉTIONS

Une nouvelle directrice de cabinet pour le DG de la Cnam p. 6
Innovation santé : 211 projet reçus par le délégué interministériel p. 6
COG AT-MP : le lobbying des administrateurs à Matignon p. 6

L'INTERVIEW

Grégory Katz

Titulaire de la chaire Innovation de la faculté de médecine Paris-Descartes

La mesure des résultats des soins par le patient reste une des faiblesses du système français. Partenaire de l'OCDE, l'ONG Ichom produit et diffuse des instruments standardisés, validés par les sociétés savantes et les patients. Si des projets basés sur cette méthodologie émergent déjà spontanément en France, toute la question est de savoir si notre pays va s'emparer de ces standards existants ou, au contraire, tenter d'en inventer de nouveaux.

Que faudrait-il faire ?

La France aurait intérêt à adopter ces instruments internationaux standardisés. Car c'est une opportunité pour faire émerger des registres de résultats par pathologie, comme il en existe chez nos voisins. Le futur référentiel de certification des établissements de soins (V2020) est aussi une occasion d'encourager les hôpitaux et cliniques à digitaliser une collecte homogène des résultats des soins. Pour chaque spécialité, les conseils nationaux professionnels devraient déployer de tels registres et assurer leur transparence, avec l'appui des autorités, afin que les usagers puissent mieux s'orienter, et les équipes comparer leurs résultats et s'améliorer via le DPC. Les expérimentations prévues par l'article 51 de la LFSS 2018 devraient aussi permettre de les faire émerger.

SANTÉ

Qualité des soins : vers des normes internationales ?

La faculté de médecine Paris-Descartes et l'International Consortium for Health Outcomes Measurement (Ichom) ont organisé, le 16 mai à Paris, une conférence sur les avantages de référentiels d'évaluation de la qualité des soins, fondés sur le vécu des patients.

Si la pertinence des soins est au cœur de la stratégie nationale de santé (PSI n° 1098), la France est en retard, s'agissant des référentiels d'évaluation de la qualité. Malgré « 400 000 événements indésirables graves recensés par an, dont 40 % évitables, les bonnes pratiques médicales ont du mal à s'implanter », reconnaît Dominique Le Guludec, présidente de la Haute Autorité de santé. « Les indicateurs traditionnels tracent les volumes, pas la valeur des soins dispensés », abonde Grégory Katz, titulaire de la chaire Innovation et performance des soins de Paris-Descartes et directeur de recherche du groupe Elsan. « Les dispositifs de rémunération à la qualité ne rapportent que 50 M€ aux hôpitaux et 250 M€ aux médecins de ville, soit moins de 1 % des honoraires versés », déplore Nicolas Revel, directeur général de la Cnam. À l'échelle internationale, d'autres ont pris le sujet à bras-le-corps, à l'instar de l'Ichom. Créée en 2012 par trois professeurs américains et soutenue par l'OCDE, cette ONG promeut de nouvelles normes d'évaluation, fondées sur l'analyse non pas des processus mais des bénéfices thérapeutiques ressentis par les patients avant, pendant et après les soins. « Ces données complètent les essais cliniques », témoigne Nicola Bedlington du Forum européen des patients. En cinq ans, « 600 établissements de santé et 32 États se sont engagés dans cette démarche empirique qui a débouché sur la production de 23 registres de références standardisées et validées couvrant 53 % des pathologies », se félicite Christina Akerman, présidente de l'ONG. En France, les équipes d'ophtalmologie des cliniques privées de Nantes et de Limoges du groupe Elsan ont été les premières à y recourir en 2017 avec l'objectif d'analyser le ressenti de 4 000 patients opérés de la cataracte d'ici 2019. D'autres (IHU de Strasbourg, Centre Léon-Berard de Lyon) vont participer à l'étude sur les cancers du poumon et du sein.

Cette évaluation standardisée présente plusieurs avantages. 1/Elle incite les professionnels de santé à comparer leurs résultats et à s'aligner sur les meilleures pratiques. 2/Elle facilite l'orientation des patients dans le système de santé. 3/Elle permet de maîtriser l'évolution des dépenses, via une baisse des taux de mortalité, des complications, des réadmissions hospitalières non programmées et des arrêts de travail. 4/Elle permet de mesurer la valeur ajoutée des innovations médicales. Les outils existent, reste maintenant à dépasser les corporatismes et les pesanteurs pour s'en emparer.